

QUELQUES PHOTOS !



Lors de la Soirée des aînés, organisée par la Ville de Blainville!



Avec l'Association Arc-en-ciel lors de leur toute première activité. Une belle réussite!

QUELQUES PHOTOS (SUITE) !



Toute une joie d'avoir été présente au dépouillement de l'arbre de Noël de la Maison de la Famille de Bois-des-Filion, au grand plaisir des enfants!



Lors du magnifique concert de Noël des Chanteurs de Lorraine.



Remise de ma pétition sur le projet de loi C-319 qui a pour but d'augmenter de 10% la pension de la sécurité de la vieillesse dès 65 ans. Merci à tous de votre soutien indéfectible!



Distributions de citrouilles à Bois-des-Filion et Lorraine!



Lors du 35e anniversaire de l'APPAL, où j'ai eu l'honneur de rendre hommage à Sylvianne Laflamme pour ses 25 années d'implication!



À la 34e édition de la Nuit des sans abris de la MRC Thérèse-De-Blainville.



Lors des distributions alimentaires du Service d'aide alimentaire Saint-Maurice et du Centre d'entraide Thérèse-De Blainville.



Louise Chabot
Députée de Thérèse-De Blainville

BLOC
Québécois

EN MARCHÉ

Blainville • Bois-des-Filion • Lorraine • Sainte-Thérèse

Vol. 5 No. 1



Une voix forte à Ottawa pour les gens d'ici!



UN MESSAGE DE VOTRE DÉPUTÉE

Chères citoyennes et chers citoyens de Thérèse-De Blainville,

J'espère que vous avez passé un beau temps des fêtes avec vos proches et, à l'amorce de ce nouvel an, je vous souhaite santé, sérénité et bonheur!

Depuis maintenant quatre ans, j'ai le privilège d'être votre voix forte à Ottawa. Défendre mon monde fait partie intégrante de ce que je suis. Je le fais pour vous avec rigueur et passion.

Tous les jours, le Bloc Québécois est au front et se dresse contre les intrusions et les attaques du gouvernement fédéral qui ne cherche qu'à faire valoir ses intérêts, trop souvent au détriment de ceux du Québec.

Au lieu de renforcer les programmes qui relèvent de ses compétences tels la pension de la sécurité de la vieillesse et le régime d'assurance-emploi, il s'entête à s'immiscer dans les champs de compétences du Québec. Aussi, que ce soit les subventions éhontées au secteur pétrolier jusqu'aux intentions avouées de contester des lois votées démocratiquement par l'Assemblée nationale, force est de constater que les Québécois seraient mieux servis dans un pays qui leur est propre, qui est le leur.

Ce que je nous souhaite à tous pour la prochaine année, c'est d'avancer tous ensemble vers notre indépendance.

Votre députée,

Louise Chabot

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

8, rue Saint-Charles,

Sainte-Thérèse, J7E 2A2

450 965-1188

louise.chabot@parl.gc.ca

Ouvert du lundi au vendredi

de 9h à 16h30

AIDE OFFERTE PAR NOTRE BUREAU

Assurance-emploi

Immigration

Passeports

Régime de pension du Canada

Revenu Canada

Sécurité de la vieillesse

Vétérans



Lors du Jour du Souvenir, où nous rendions hommage aux vétérans et vétérans.



Toujours un plaisir de (re)découvrir des artistes d'ici lors des expo-concours annuels de Blainville-Art!



Rencontre citoyenne sur la langue française où j'ai accueilli mon collègue Mario Beaulieu.

LE JEU DES 7 DIFFÉRENCES

Réponses :

Boîte de Noël du Bloc Québécois / Banque / Sécurité / Commerce de détail / Centre d'entraide / Centre de services à la clientèle / Centre de services à la clientèle / Centre de services à la clientèle / Centre de services à la clientèle



« L'indépendance du Québec est non seulement un objectif, mais aussi un devoir. »

- Bernard Landry

les entretiens Louise Chabot

Pour une deuxième année consécutive, j'ai eu le privilège de réaliser deux grandes entrevues avec des personnes marquantes de notre circonscription.

Vous découvrirez deux femmes d'exception qui, chacune à leur manière, ont fait et font toujours une différence importante dans notre communauté

Je vous invite à avoir autant de plaisir à visionner ces deux entrevues que j'en ai eu à les faire.

Bon visionnement !

été
20
23

Marie-Andrée Petelle

Femme d'exception reconnue pour son engagement continu dans notre communauté et son dévouement envers ses gens, Marie-Andrée Petelle est une femme authentique et de passion sur qui nous pouvons tous compter.



Claudette Ethier

Femme de cœur qui a fait sa marque au sein de la communauté de Bois-des-Filion et des environs, Claudette Ethier aide, depuis plus de 35 ans, de nombreuses familles de la région en créant le Service d'aide alimentaire Saint-Maurice.



Simon Roy



Élie Fallu



Accédez aux entrevues avec ce code QR ou via mon site internet !

**LA FOI
NE DOIT JAMAIS
JUSTIFIER LA HAINE**

« J'ai déposé un projet de loi pour que plus jamais on ne puisse, sous le couvert de la foi, inciter impunément à la haine et à la violence »

- Yves-François Blanchet
Chef du Bloc Québécois
Député de Beloeil-Chambly



Comme il se doit, les propos haineux ou qui incitent à la violence sont interdits au Québec et au Canada par le Code criminel.

Mais saviez-vous qu'on fait présentement une exception si les propos en questions prennent le prétexte de la religion ?

La religion ne peut ni ne doit être détournée pour justifier des propos violents. On a pourtant vu récemment au Québec un tel cas alors qu'en réaction au conflit entre Israël et le Hamas, un prédicateur musulman a lancé des propos antisémites inacceptables, en s'imaginant être au-dessus de la loi parce qu'ils étaient formulés comme une prière à Dieu. Personne ne devrait être à l'abri de ce genre de dérive.

Cette échappatoire n'a aucune raison d'exister. Le Bloc propose donc de modifier le Code criminel canadien afin d'éliminer ce recours pour justifier des propos haineux ou incitant à la violence en invoquant sa foi.

Personne n'est au-dessus des lois.


BLOC
Québécois

à revoir